



Finalité 1

Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère

Actions avec les acteurs du territoire et la collectivité

Objectif 1 : Diminuer les consommations énergétiques des équipements municipaux

Actions :

Faire un bilan des travaux accomplis et non accomplis pour les économies d'énergie sur chaque bâtiment municipal en fonction de l'état des lieux réalisé en 2004.

Etablir un planning des travaux restant à réaliser.

Faire systématiquement une étude d'évaluation de « performance énergétique » sur les bâtiments existants.

Faire les études d'isolation thermique des parois dès la conception des bâtiments.

Tenir compte des besoins en énergie des bâtiments.

Privilégier les isolations de toiture en s'appuyant sur la thermographie.

Intégrer de nouveaux bâtiments à la gestion technique centralisée (GTC) qui permet, par informatique, de superviser l'ensemble des équipements.

Equiper de lampes basse consommation les éclairages extérieurs des bâtiments publics.

Recenser les besoins énergétiques des différents bâtiments en fonction de l'usage du site.

Contrôler les consommations, alerter sur les dérives et prendre des mesures correctrices.

Faire le recensement des travaux générateurs de certificats d'économie d'énergie et pouvant recevoir des subventions.

Objectif 2 : Construire des bâtiments basse consommation

Actions :

Evaluer les réalisations passées et en cours : objectifs initiaux du programme et résultats obtenus.

Création d'une mission permanente sur les aspects haute performance énergétique (HPE) des bâtiments.

Engager des actions de formation auprès des agents sur ces aspects.

Objectif 3 : Sensibiliser et accompagner les Rezéens

Actions :

Créer un document d'information sur les économies d'énergie.

Définir comme critère d'attribution de subventions aux associations et centres socioculturels (CSC) la signature d'une charte développement durable engageant à diminuer ses consommations d'énergie.

Démarrer les études opérationnelles sur le quartier de Pont Rousseau : déclaration d'utilité publique (DUP), opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), opération programmée d'amélioration thermique et énergétique des bâtiments (OPATB).

Enquêter auprès des agences immobilières sur les habitations et les déperditions énergétiques et photovoltaïques.

Objectif 4 : Développer les énergies renouvelables

Actions :

Etude des gisements en énergie renouvelable (EnR) : géothermie, éolien, panneaux solaires thermiques.

Engager une réflexion sur l'utilisation des toitures des bâtiments (et autres bâtiments de type public : lycées, galeries commerciales...) pour des installations d'énergie renouvelable et créer au moins un site de production d'électricité photovoltaïque sur la commune.

Objectif 5 : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Actions :

Poursuivre la mise en œuvre du schéma directeur deux roues.

S'inscrire dans le réseau de location de vélos de Nantes Métropole ou réfléchir sur un système de location de vélo géré par la Mairie.

Procéder à une étude sur la mobilité en lien avec Nantes Métropole.

Actions avec les habitants

Objectif 3 : Sensibiliser et accompagner les Rezéens

Actions :

Afficher les « 10 règles d'or » pour économiser l'énergie à côté du panneau informant du classement Display du bâtiment.

Proposer aux Rezéens des conseils en énergie sur la base de la photographie thermographique ou des diagnostics thermiques sur site avec chiffrage des travaux.

Rapprocher les Rezéens qui ont déjà entrepris des travaux et ceux qui cherchent des conseils.

Objectif 5 : Favoriser les déplacements alternatifs à la voiture

Actions :

Définir des actions spécifiques concernant les parcs à vélos autour des équipements publics et des commerces.

Mener une réflexion pour développer l'auto partage et le covoiturage.

Favoriser l'usage des transports en commun.